

# Protocole sanitaire interne

## Exposition de fin d'année

**Point de contact Corona** : Mr Philippe Pirlot, Directeur Adjoint ESA Saint-Luc 0499 75 84 49

**Conseiller en Prévention** : Mr Georges Mabilie 0495 54 57 73

**Numéro de garde technique** : 0496 21 49 99

En plus des 6 règles d'or que chaque citoyen se doit de respecter, l'ESA Saint-Luc répond aux recommandations éditées dans le dernier protocole en vigueur dans le secteur culturel, l'exposition de fin d'année étant assimilée à la catégorie Musées et Centres d'Arts

## Entrée du site

Le site ouvre au public à partir de 10h le 19 et le 20/06/21.

La visite de l'exposition se fait sur réservation via le module disponible sur le site web de Saint-Luc : <https://www.saint-luc.be/expo/>

Tout visiteur non inscrit au préalable pourra, le jour-même de l'événement, indiquer ses coordonnées sur une fiche centralisée à l'entrée du site.

Les coordonnées seront gardées 15 jours et transmises aux autorités compétentes à leur demande

Les groupes de 4 personnes maximum sont autorisés ou les personnes du même ménage vivant sous le même toit (moins de 12 ans non compris).

Un point d'accueil à l'entrée du site aura pour mission de :

- vérifier la mise à jour des coordonnées des visiteurs
- rappeler les règles sanitaires
- répondre aux questions et de guider vers le sens de la visite

## Rappel des règles

- Respect des règles d'hygiène
- Garder les distances 1,50m
- Port du masque

Le port du masque est obligatoire sur tout le site, pendant la durée de la visite de l'exposition. Des masques seront mis à disposition gratuitement au point d'accueil du site. Seuls les enfants de moins de 12 ans pourront accéder au site sans masque.

## Parcours d'exposition

Le parcours d'exposition est estimé à 2h.

Une signalétique indiquant clairement le sens de la visite sera visible.

Sur le parcours d'exposition, un accueillant aura pour mission de faire respecter les règles sanitaires à l'entrée de chaque local.

Les locaux seront ventilés et portes ouvertes.

## Espaces non accessibles

Distributeurs boissons Vestiaires et consignes

## Catering extérieur

Trois zones catering payants sont prévues en extérieur, respectant les règles HORECA en vigueur : La Dinette Mobile : <https://ladinettemobile.be/> [ladinettemobile@gmail.com](mailto:ladinettemobile@gmail.com)

**L'Homme Burger** : <https://www.hommeburger.com/>

[carlopucci82@gmail.com](mailto:carlopucci82@gmail.com)

**La Karav'ale** : <https://www.karavale.be/> [benja@karavale.be](mailto:benja@karavale.be)

La consommation des produits vendus se fera uniquement assis dans les zones prévues à cet effet, par groupe de 4 personnes maximum ou membres du même ménage.

## Sortie du site

L'exposition ferme ses portes à 17h. La sortie se fait par le Boulevard de la Constitution.